



MARCHE DE PRESTATIONS

MARCHES PUBLICS DE PRESTATIONS

LYCEE ROBERT DOISNEAU
89 avenue Serge Dassault
91813 Corbeil Essonnes

FOURNITURE DE PRESTATIONS DE SERVICES
Recherche de stage d'une durée de 4 semaines
Hébergement des élèves et des professeurs en famille
d'accueil en pension complète à DUBLIN

N° de marché

Cahier des Clauses Techniques Particulières

2	0	1	9	0	0	1
---	---	---	---	---	---	---

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES

SOMMAIRE

<u>ARTICLE PREMIER : OBJET DU MARCHE - DISPOSITIONS GENERALES</u>	3
1.1 - OBJET DU MARCHE	3
1.2 - REFERENT DU POUVOIR ADJUDICATEUR	3
<u>ARTICLE 2 : DESCRIPTION DU PROJET</u>	3
2.1 - DESCRIPTION DU STAGE	3
2.2- PERIODES DE STAGES	4
2.3- HEBERGEMENT	4
2.4- TRANSPORT : HEBERGEMENT -AEROPORT	5
2.5- CARTE DE TRANSPORT	5
2.4- PERSONNELS ACCOMPAGNATEURS	5
<u>ARTICLE 3 : MODALITES D'EXECUTION</u>	5
3.1- SIGNATURE D'UNE CONVENTION	5
3.2- PROFESSEURS REFERENTS	5
3.2- CONTENU DU STAGE	6

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES

Article premier : Objet du marché - Dispositions générales

1.1 - Objet du marché

Les stipulations du présent cahier des clauses administratives particulières (C.C.A.P.) concernent :

- La recherche d'un stage pour 10 élèves de terminale Baccalauréat Professionnel 'gestion administration' de 4 semaines à Dublin (Irlande),
- La fourniture de l'hébergement en pension complète en famille d'accueil à proximité des lieux de stage des 10 élèves et des accompagnateurs (2)
- La fourniture de la carte de transport pour la durée du séjour
- La fourniture du transfert entre l'aéroport et les familles (aller et retour)

Les prestations, objet du marché, doivent correspondre aux normes applicables en France et en Europe et en particulier les dispositions relatives à la loi n° 84-16 au statut de la fonction publique et la loi du 5 avril relative à la responsabilité civile de l'Etat et des enseignants.

1.2 - référent du pouvoir adjudicateur

La personne habilitée à fournir les renseignements sur cette consultation est

Monsieur Pascal GAMBINI
Directeur Délégué aux Formations
LYCEE ROBERT DOISNEAU
89 avenue Serge Dassault
91813 Corbeil-Essonnes Cedex
N° téléphone 01 60 88 82 05

Article 2 : description du projet

Le candidat devra proposer et détailler dans son mémoire technique la solution qu'il préconise pour assurer les prestations demandées.

Le lycée Robert Doisneau accueille 2858 élèves et propose des formations d'enseignement général et de formation professionnelle.

Dans le cadre du cursus du baccalauréat professionnel « gestion Administration » section européenne les élèves doivent effectuer un stage en entreprise à l'étranger.

Le lycée Robert Doisneau propose en collaboration avec Erasmus+ à 10 de ces élèves d'effectuer ce stage à DUBLIN (Irlande).

2.1 - description du stage

Les stages peuvent se dérouler dans tout type d'organisation proposant des activités de gestion administrative et plus précisément permettant de rencontrer tout ou partie des situations professionnelles décrites dans le référentiel du baccalauréat gestion Administration.

Référentiel :

<http://www2.cndp.fr/archivage/valid/brochadmin/bouton/a131/a131cb.pdf>

Le prestataire s'engage à trouver un stage correspondant aux activités décrites dans le référentiel fourni, ainsi qu'au niveau de compétence linguistique de l'élève. Dans son mémoire le prestataire indiquera pour chaque stagiaire (annexe liste des élèves) l'entreprise et son descriptif qu'il propose à chaque stagiaire.

Le prestataire s'assurera que l'entreprise d'accueil respecte les normes relatives à la législation du travail de l'Irlande.

Dans le mémoire technique le prestataire indiquera les contraintes imposées par la législation du pays d'accueil.

La qualité du suivi des stagiaires par le prestataire avant et pendant toute la période de mobilité sera un critère déterminant dans notre choix du fournisseur. Le prestataire devra nous préciser la manière dont il compte opérer pour déterminer le niveau de langue de l'élève et choisir le stage le mieux adapté. Il devra nous préciser comment les élèves devront procéder en cas de difficultés majeures avec l'entreprise d'accueil.

2.2- Périodes de stages

Le stage des 10 élèves se déroulera du 11 mars 2018 au 5 avril 2019. Les horaires d'accueil dans l'entreprise seront décrits dans le mémoire technique. Le prestataire indiquera les normes imposées par la législation du pays.

2.3- Hébergement

L'hébergement s'effectuera en famille d'accueil sur la base d'un élève par famille. La formule retenue est la pension complète : petit déjeuner – panier repas pour le midi - dîner - . L'élève aura à sa disposition une chambre individuelle avec les commodités (toilettes, douche etc) dans la même habitation. Les règles d'hygiène, et de sécurité sanitaires en vigueur dans le pays seront respectées. Le lycée se réserve le droit de demander un changement de famille en cas de difficulté d'intégration avérée dans la famille. Les professeurs référents seront les interlocuteurs privilégiés.

Les menus proposés par les familles devront être variés et correspondre aux normes alimentaires dans le respect de l'élève.

L'hébergement sera à distance raisonnable du lieu de stage. Le prestataire indiquera le temps de trajet aller et le temps de trajet retour de l'hébergement au lieu de stage.

Afin de respecter les périodes de stage, l'hébergement commencera la veille du démarrage du stage, les élèves seront donc accueillis en famille d'accueil à compter du 11 mars 2019.

2.4- Transport : hébergement -aéroport

Le prestataire inclut dans son offre, le transfert des élèves de l'arrivée à l'aéroport dans la famille d'accueil et le retour le jour de départ de la famille d'accueil à l'aéroport.

2.5- Carte de transport

Le prestataire prévoit dans son offre la fourniture de la carte de transport valable pour les transports en commun de la ville de Dublin pour la période totale du stage soit les 4 semaines.

2.6- Personnels accompagnateurs

Deux professeurs du lycée, référents des stagiaires accompagneront les élèves du 11 mars au 13 mars et du 2 avril au 5 avril 2018. Le personnel enseignant sera aussi hébergé en famille d'accueil en pension complète. Ils disposeront chacun d'une chambre individuelle et une carte de transport permettant l'accès aux transports en commun à Dublin sera mise à leur disposition. L'hébergement se fera dans les règles hygiène et de sécurité en vigueur dans le pays d'accueil.

Article 3 : Modalités d'exécution

Les stages sont réalisés dans le cadre du cursus scolaire. A ce titre le suivi pédagogique est un élément essentiel du stage.

3.1- Signature d'une convention

La signature du marché avec le prestataire fera l'objet de mise en place de convention de stage pour chaque élève avec chaque structure d'accueil. Ce document devra impérativement être signé, par toutes les parties, avant le départ en stage. En annexe une convention type est insérée cette convention pourra faire l'objet de modifications pour tenir compte des contraintes imposées par la législation du pays d'accueil.

3.2- Professeurs Référents

Les noms des professeurs référents ainsi que leurs coordonnées seront communiquées à l'entreprise retenue afin de permettre un suivi des élèves au niveau pédagogique et au niveau logistique. Dans le pays d'accueil les professeurs référents seront les interlocuteurs dédiés des entreprises et des familles d'accueil.

3.2- Contenu du stage

Le prestataire retenu indiquera dans son mémoire technique pour chaque stage les objectifs et contenus professionnels.

Dressé par le pouvoir adjudicateur

**Signature du titulaire du marché
Lu et approuvé**

Le :

(signature)